

Sujet : L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ? (Liban 2013)

Attentes essentielles :

Savoirs 13 notions	Mobilité intergénérationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson [<i>reproduction sociale, capital social, ascension sociale, origine sociale, massification ou démocratisation scolaire, mobilité structurelle, socialisation</i>]
8 Mécanismes	Relations entre origine sociale et niveau de diplôme : via capital culturel, capital social, capital économique Relations entre diplôme et position sociale via capital culturel, capital social, capital économique. Mobilité structurelle -> opportunités de mobilité Massification scolaire -> >diplômés > emplois qualifiés (chômage de masse) = dévalorisation scolaire (déclassement) -> Paradoxe d'Anderson
Savoir-faire	Lecture et interprétation de document graphique. Lecture et interprétation d'un tableau double-entrée

Exploitation possible des documents :

Document 1	<ul style="list-style-type: none"> L'accès des enfants de classes populaires à certains titres scolaires leur permet de connaître une <u>mobilité ascendante</u> : 25% des enfants d'ouvriers/employés titulaires du seul bac sont CPIS ou PI en 2010. Un titre scolaire, tel que le baccalauréat, a néanmoins un « rendement » <u>inégal</u> selon l'origine sociale 25% pour bacheliers de catégories populaires contre 37% pour bacheliers catégories supérieures (effet du <u>capital social</u> notamment) et le sexe : 30% garçons, 27% filles. Le bac seul n'est globalement pas suffisant pour accéder aux catégories supérieures CPIS ou PI) quelle que soit l'origine sociale puisque seulement 25 à 37% des bacheliers accèdent à CPIS ou PI : paradoxe d'Anderson dans la mesure où le bac avait un meilleur rendement par le passé.
Document 2	<ul style="list-style-type: none"> La part des bacheliers ne cesse de croître avec l'année de naissance (36 à 64%). Si un écart subsiste entre enfants de classes populaires (52%) et enfants de classes moyennes et supérieures (85%), il tend à se réduire puis à se stabiliser autour de 30 points = <u>Massification scolaire</u> Cours : Pour les générations nées entre 1983 et 1987, si on ne retient que les enfants de cadres et d'ouvriers (sans les PI et Employés), les enfants de CPIS sont 2 fois plus nombreux à obtenir le bac (90%) que les enfants d'ouvriers (45%).
Document 3	L'extrait d'entretien illustre une situation de <u>déclassement</u> : « <i>Quand je vois qu'avec un bac+2, quand même, bac+2, c'est pas rien ! Je me retrouve à faire l'hôtesse d'accueil... quand même, bac+2 pour répondre au téléphone, c'est dingue quand on y pense... Mon père, avec le BEPC(3), il dirige une équipe !</i> » Ce qui illustre le <u>paradoxe d'Anderson</u> .
Document 4	Il existe une certaine mobilité sociale intergénérationnelle : les fils n'occupent pas tous une position similaire à celle de leur père. Cette mobilité a plutôt tendance à augmenter entre 1977 et 2003, notamment dans certaines catégories (notamment Agriculteurs 36 à 22% de reproduction sociale, Ouvriers 60 à 46% de reproduction sociale et 10% de fils d'Ouvriers sont cadres en 2003 contre seulement 4% en 1977), ce qui peut permettre d'évoquer une mobilité liée à l'évolution de la <u>structure socioprofessionnelle</u> visible dans les marges de la table (colonne Ensemble de 1997 à 2003 : AE 11 à 4%, Ouvriers de 42 à 34% versus CPIS 9 à 19% et PI 18 à 24%) Néanmoins, la tendance à la <u>reproduction sociale</u> reste forte : reproduction de 48% des fils de Cadres en 1977 à 52% en 2003, la probabilité pour les fils de Cadres de devenir Ouvriers reste très faible en 1977 comme en 2003 (forte viscosité sociale), et lorsqu'il y a mobilité (structurelle) c'est avant tout de la MS courte (de proximité) : en 2003, 37% de fils d'Agriculteurs deviennent Ouvriers, première PCS de destination pour les fils d'Agriculteurs.

Problématique possible :

Sujet débat : Il s'agira de montrer que l'école est facteur de mobilité sociale mais aussi de mettre en évidence ses limites.

I) L'école est un facteur de mobilité sociale	II) Ce rôle est toutefois limité
A) La démocratisation de l'accès au diplôme...	A) L'égalité des chances face à l'école et à l'accès au diplôme n'est pas réalisée...
<p>§1 On observe un processus de <u>démocratisation scolaire</u> qui permet à des jeunes d'origine populaire d'accéder à un niveau d'études supérieur à celui de leurs parents (<u>doc 2</u>).</p> <p>§2 Cette évolution s'explique notamment par la mise en place de politiques éducatives volontaristes (création du collègue unique...) qui accompagnent les transformations structurelles de l'emploi (<u>doc 4</u>).</p>	<p>§5 L'<u>origine sociale</u> continue d'être assez prédictive de la réussite scolaire et de l'accès à un niveau de diplôme élevé (<u>doc 4</u>).</p> <p>§6 L'école tend en effet à favoriser ceux qui, par leur <u>socialisation familiale</u>, ont acquis des dispositions et des ressources adaptées aux exigences scolaires et qui héritent d'un <u>capital culturel</u>.</p>
B) ... favorise la mobilité sociale.	B) ...et L'accès au diplôme n'est pas une garantie d'ascension sociale.
<p>§3 Le lien entre niveau de diplôme et position sociale occupée est fort : le niveau de diplôme est devenu le déterminant principal de la position occupée.</p> <p>§4 Des jeunes des classes populaires, diplômés, peuvent ainsi connaître une ascension sociale par rapport à leurs parents, quand des jeunes de milieux plus favorisés peuvent eux être déclassés et connaître une mobilité descendante (<u>méritocratie</u>). On peut alors évoquer une certaine <u>fluidité sociale</u> (<u>doc 3 & 4</u>)</p>	<p>§7 Le rendement du diplôme reste inégal selon l'origine sociale. Les jeunes de milieux favorisés disposent d'atouts (<u>capital culturel, capital social...</u>) auxquels ont moins accès les jeunes d'origine populaire (<u>doc 1</u>).</p> <p>§8 Les évolutions de la <u>structure socioprofessionnelle</u> et celle des niveaux de diplômes des nouveaux entrants peuvent ne pas coïncider : si le nombre de diplômés augmente plus vite que le nombre de postes qualifiés, un certain nombre de diplômés peuvent ne pas connaître de mobilité ou même connaître une <u>mobilité descendante</u> (<u>déclassement et paradoxe d'Anderson, doc 3</u>).</p>